



INFO-PARENTS

2024-2025

AOÛT

École de la Nouvelle-Cadie
177, rue Principale
St-Gervais (Qc) G0R 3C0
418 887-3465
Secrétariat: poste 2500
Direction: poste 2501
Responsable SG: poste 2506
nouvelle-cadie@cscotesud.qc.ca

Spécial rentrée

Message de la direction

Dans ce numéro

Mot de la direction	1
Personnel de l'école	2
Horaire de l'école	3
1 ^{res} rencontres de parents	3
Facture scolaire	3
Assemblée générale de parents	4
Collations	4
Absence d'un élève	5
Médicaments	5
Pédiculose	5
Communication aux parents	5
Service de garde	6
Photo scolaire	6
Assurance accident	6
Semaine de la rentrée	7

Bonjour chers parents

La rentrée scolaire est déjà à nos portes. Nous espérons que vous avez passé un bel été en famille; ce sont des moments tellement précieux! C'est avec enthousiasme que nous amorçons cette nouvelle année , nous sommes prêts à accueillir vos enfants.

L'école Nouvelle-Cadie pourra compter, encore cette année, sur une équipe d'enseignants et d'éducateurs dynamiques et engagés. Nous sommes assurées que vos enfants seront bien accompagnés dans leur parcours scolaire. Nous aurons également besoin de votre support et de votre habituelle collaboration.

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou un membre de l'équipe si vous avez des questions ou des préoccupations particulières.

Au plaisir de vous rencontrer.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2024-2025!

La réussite de vos enfants est au cœur de notre mission.

L'équipe de direction

Annick Bissonnette, directrice
Marie-Michèle Sansom, directrice adjointe



Personnel de l'école

Les titulaires :

Précolaire : Meggie Lamontagne
Précolaire: Nadia Gaudreau (Kristina Fillion, jour 5)
1^{re} année : Élise Arsenault
1^{re}/ 2^e année : Annie Lahaie
2^e /3^e année : Sonia Breton
3^e année : Jessy Deschênes
4^e année : Annick Hains
5^e année : Nancy Campbell
6^e année : Elisabeth Parent (partie anglais) et Maïka Siconnelli (partie français/math)
Univers social/sciences en 6^e année: Kristina Fillion
Classe d'adaptation 1 : Véronique Garant (Marie-Pier Turmel jour 9)
Classe d'adaptation 2 : Anabelle Hélie
Classe d'adaptation 3 : Marie-Christine Audet
Classe d'adaptation 4: Patsy Lajoie (Marie-Pier Turmel jour 5)
Classe d'adaptation 5: Lucie Dion

Les spécialistes :

Éducation physique : Sébastien Lachance
 Jérôme Fournier (Maternelle Nadia, 4^e année, CA-1, CA-4)
Musique : Pierre-Luc Beaulieu
 Charles Labrecque (5^e année, 6^e année et CA-2)
Anglais: Katia Normand
 Rosalie Côté (CA1, CA5)

Éducateurs spécialisés (TES) : Megan Lapointe (CA-1) Réjean Godbout (régulier)
 Mélina Trahan (CA-2) Julie Audet (régulier)
 Nathalie Boutin (CA-3) Laurianne Lacroix (régulier)
 Marc-Antoine Asselin (CA-3) Aurélie St-Laurent (régulier)
 Bélanda Martel-Deschênes (CA-4)
 Delphine Garon (CA-4)
 Marie Parenteau (CA-5)
 Damien Elie Shields (CA-5)

Préposées aux élèves handicapés (PEH) : Brigitte Laflamme et Dominik Lescault (CA-1 et CA4)

Orthopédagogue : Sonia Roy

Psychologue : Josée Latulippe

Travailleuse sociale: Kelly Dutil

Orthophoniste : Mireille Baillargeon (bureau situé à l'école primaire de St-Charles)

Animatrice de développement personnel et d'engagement communautaire (ADPEC): Claudia Richard

Technicienne responsable en service de garde: Mélanie Plante

Personnel du service de garde : Roxanne Aubin, Michelle Cantin et certains éducateurs de l'école

Directrice: Annick Bissonnette

Directrice adjointe: Marie-Michèle Samson

Secrétaire d'école: Audrey Bélanger-Boutin

Secrétaire: Rosalie Martineau

Concierge: Madeleine Jolicoeur

Horaire de l'école

Voici le déroulement de la journée régulière de l'école:

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves **8 h**
(aucun élève n'est admis sur le terrain de l'école avant 8 h)

Les parents des élèves marcheurs sont invités à bien établir, avec leur enfant, l'heure du départ afin d'éviter que les enfants flânent dans le village avant le début des classes.

Avant-midi: 8 h 05 à 11 h 13

Diner: 11h13 à 12h23, les élèves marcheurs sont admis dans la cour d'école à partir de 12h18. Encore une fois, vous êtes invités à encadrer l'heure de départ de votre enfant.

Après-midi: 12 h 23 à 15 h 05

**Il est très important que votre enfant arrive à l'heure à l'école. Les retards, petits ou grands, nuisent grandement à l'organisation de la classe et au bon déroulement des journées.

Première rencontre de parents

Nous vous transmettons les dates prévues pour les rencontres de début d'année avec les titulaires afin que vous puissiez les indiquer à votre agenda.

Vous recevrez aussi une invitation en bonne et due forme.

Maternelle Meggie Lamontagne 28 août 18 h

(Possibilité de rencontrer la responsable du SDG à partir de 17h30)

Maternelle Nadia Gaudreau: 28 août 18 h

(Possibilité de rencontrer la responsable du SDG à partir de 17h30)

1^{re} année Élise Arsenault : 5 septembre à 18 h 30

1^{re} /2^e année Annie Lahaie : 10 septembre 18 h 30

2^e/3^e année Sonia Breton : 19 septembre 18 h 30

3^e année Jessy Deschênes: 18 septembre 18 h 30

4^e année Annick Hains : 18 septembre 18 h 30

5^e année Nancy Campbell : 24 septembre 18 h 30

6^e année Elisabeth Parent et Maïka Siconnelli: 24 septembre

CA-1 Véronique Garant: 19 septembre 18 h 30

CA-2 Anabelle Hélie : 19 septembre, heure à déterminer

CA-3 Marie-Christine Audet : 19 septembre, 18 h 00



Facture scolaire et mesures d'aide financières

Vous recevrez la facture scolaire au mois de novembre 2024.

Si vous éprouvez des difficultés financières, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il existe des mesures d'aide accordées à certaines familles.

Absence d'un élève et rendez-vous à l'école

Motivation d'absence

Vous devez nous aviser de l'absence de votre enfant le plus tôt possible (avant 8 h le matin et avant 12 h 30 l'après-midi) afin d'assurer sa sécurité. Vous pouvez aussi laisser le message sur la boîte vocale lorsque vous appelez en dehors des heures de bureau. N'oubliez pas d'indiquer **le motif** de l'absence (ex.: Maladie, rendez-vous, etc.) et le nom de son enseignant. Vous pouvez également laisser un message écrit aux titulaires lorsque l'absence est connue à l'avance.

418 887-3465 poste 2500

Rendez-vous avec un membre du personnel

Si vous désirez discuter avec un enseignant ou un membre du personnel, il est préférable de communiquer avec lui par **courriel** ou de **téléphoner à la secrétaire** afin qu'elle lui transmette le message. Les horaires de classe ne leur permettent pas d'être disponibles en tout temps. En laissant un message, la personne concernée pourra faire un retour avec vous lorsqu'elle sera disponible.

Médicaments



Si votre enfant a besoin de prendre une médication, vous devez remplir un formulaire qui autorise un membre ciblé du personnel de l'école à lui remettre selon la posologie définie par le médecin. Si vous ne détenez pas de prescription médicale, aucun membre du personnel ne pourra remettre à votre enfant la médication.

****De plus, en aucun temps les enfants ne sont autorisés à avoir de médicaments en leur possession pour éviter tous les risques à cet égard.**

Pédiculose

Même si vous n'avez pas décelé de vilaines bestioles dans la chevelure de votre enfant ou qu'il n'y a pas de cas dans son entourage immédiat, nous vous invitons très fortement à rester vigilant et à inspecter la tête de votre enfant tous les jours en ce début d'année. C'est bien connu, le retour des vacances c'est le moment privilégié par les poux pour envahir les têtes et il est souvent long et pénible de s'en débarrasser.

Communication aux parents

Tous les communiqués provenant de l'école ne nécessitant pas de coupon-réponse vous seront envoyés par courriel.

Aucun bulletin ne sera imprimé lors de la fin de chacune des étapes. Vous pourrez les consulter en vous rendant sur le portail *Mozaik parents*. Au besoin, vous pourrez vous référer à la secrétaire pour avoir les procédures.

Service de garde

Inscriptions :

Il est toujours le temps de faire votre inscription au service de garde.

Vous devez joindre Mélanie Plante au 418-887-3465 poste 2506 le plus tôt possible si vous avez besoin du service de garde pour une fréquentation régulière ou sporadique.

Heure du dîner:

Les élèves qui mangent normalement au service de garde **doivent** avoir une autorisation **écrite** de leurs parents pour aller manger ailleurs qu'à l'école. L'autorisation doit être remise le matin. Aucune demande téléphonique ne sera autorisée. Cela nous évite bien des vérifications et des malentendus. L'élève qui va dîner ailleurs est considéré comme allant chez lui et ne peut pas revenir dans la cour avant 12 h 21.

****Prévoir les ustensiles dans les boîtes à lunch de vos enfants. Y mettre aussi un contenant réfrigérant (ice pack). De cette façon, nous nous assurerons que les aliments restent au frais.**

Journées pédagogiques:

La fréquentation du service de garde lors des journées pédagogiques est possible pour tous les élèves de l'école même si ceux-ci ne sont pas inscrits au service de garde. Le tarif pour ces journées sera établi par le conseil d'établissement lors de sa première réunion en octobre. D'ici là, les journées sont à 15\$/enfant. Si vous avez besoin de ce service, n'hésitez pas à contacter la responsable Mélanie.

Micro-ondes

Des micro-ondes seront accessibles pour tous les élèves.

Photos scolaires

La photo scolaire aura lieu le **3 octobre entre 8h30 et 15h** pour les élèves.

Les commandes se feront uniquement par la compagnie et en utilisant internet.

Des informations vous parviendront au moment opportun.



Assurance accident

Il est important de savoir que le Centre de services scolaire ne contracte aucune assurance contre les accidents corporels pour ses élèves.

Le Centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité du Centre de services scolaire du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts contre les accidents ou maladies.

Semaine de la rentrée scolaire

Les élèves auront la chance de vivre plusieurs activités lors de leur première semaine d'école. Voici les informations nécessaires : afin que vos enfants puissent vivre pleinement leurs activités.

Mardi 27 août:

Les élèves doivent avoir un accessoire visible de la couleur de sa classe.

Élise Arsenault: Jaune

Elisabeth Parent: Noir

Annie Lahaie: Orange

Véronique Garant: Vert foncé

Sonia Breton: Vert pâle

Anabelle Hélie: Rose

Jessy Deschênes: Rouge

Marie-Christine Audet: Bleu pâle

Annick Hains: Bleu foncé

Patsy Lajoie: Gris

Nancy Campbell: Mauve

Lucie Dion: Blanc

Les élèves qui dînent habituellement à la maison sont invités à dîner à l'école. Des hot-dogs lui seront fournis. Vous pouvez tout de même envoyer un dessert et des collations supplémentaires si vous pensez que votre enfant pourrait avoir encore faim ou s'il n'aime pas les hot-dogs. Il n'y a pas de frais pour ce dîner.

Jeudi 29 août:

Il y aura une activité spéciale au cours de la journée. Chaque élève doit porter un **vieux** chandail blanc, ainsi qu'un chandail de rechange supplémentaire.

Vendredi 30 août:

Les élèves sont invités à porter le chandail bleu de l'école que nous leur avons remis à la fin de l'année dernière, avec le logo de l'Alliance de la Nouvelle-Cadie. Les élèves vivront des activités à l'extérieur. Il est important qu'ils soient habillés en conséquences (vêtements selon la météo et espadrilles).

***Les élèves du préscolaire vivront les activités selon leur présence à l'école (horaire entrée progressive).

Bonne rentrée scolaire à tous!!!!!!

